

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 15 (1927)
Heft: 2

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sortissants qui voudraient étudier à Paris. Glaréan y ouvrit une pension pour ses jeunes compatriotes auxquels il donna en même temps des leçons très remarquables tout en surveillant leur conduite. Glaréan était versé non seulement dans les langues anciennes, mais encore dans les mathématiques, la philosophie, l'histoire et la géographie. Il eut de 30 à 34 élèves pendant la courte période de 1517 à 1522. Ils venaient en bon nombre de Glaris, mais aussi de Lucerne et d'autres cantons; de Fribourg, vinrent 6 élèves, entre autres Pierre Girod, qui fut l'un des premiers à embrasser la Réforme, et qui devint chancelier de Berne. Il semble bien que l'on avait fondé de trop belles espérances sur la maison d'étudiants dirigée par Glaréan: il en sortit plusieurs hommes distingués et cultivés, mais pas un seul humaniste de talent.

Le président remercia M. le professeur Büchi pour son intéressant exposé qui constitue une précieuse contribution à l'histoire de l'humanisme en Suisse, vaste et important sujet qui est loin d'être épuisé. Puis, la séance fut levée vers 16 heures et demie.

Le secrétaire :
J. JORDAN.

Le président :
G. CASTELLA

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Prof. Dr. KARL MEYER: *Die Urschweizer Befreiungstradition in ihrer Einheit, Ueberlieferung und Stoffwahl.* Zurich, Orell-Füssli, 1927. Un volume in-8°.

M. Karl Meyer, professeur à l'université de Zurich, bien connu par plusieurs suggestives études sur les origines de la Confédération, a réuni et mis au point ses travaux antérieurs dans un volume que tous les historiens suisses liront avec le plus grand intérêt. Nous ne voulons pas discuter ici ses conclusions, que l'on va lire. Il faudrait un volume car chacune de ses « preuves » exigerait une critique textuelle et une critique d'interprétation. L'impression générale qui s'en dégage me paraît être la suivante: si la critique faite par M. Meyer de ses devanciers est, par endroits au moins, assez forte, la partie constructive laissera sceptiques bon nombre de lecteurs. Les textes semblent trop peu nombreux, et leur exégèse, un peu fragile, pour que l'on puisse adopter dès maintenant ses conclusions.

Mais le livre mérite certainement une lecture approfondie et une sérieuse discussion. La Société d'histoire et d'archéologie de

Genève vient de consacrer sa dernière séance à l'examen de la nouvelle œuvre de M. Meyer. La discussion a été introduite par un rapport de M. le professeur Charles Gilliard, de Lausanne. Il y aurait lieu peut-être d'en faire autant dans notre société.

Voici maintenant la thèse de M. Meyer.

La conception dominante depuis bientôt un siècle qualifie de « légende » et « d'invention » les récits traditionnels. Ses partisans estiment inutile de reprendre la discussion sur des points qui leur paraissent définitivement acquis. Comment cette opinion, qui est devenue elle-même une véritable tradition, s'est-elle formée ? Depuis la fin du XVI^{me} siècle jusque vers 1830, la connaissance des origines de la Confédération fut basée sur le récit de Tschudi. Les études de Kopp établirent que les documents d'archives qu'il avait consultés contredisaient les assertions antérieures. Kopp étendit aussitôt sa méfiance à tous les récits des chroniques des XV^{me} et XVI^{me} siècles. Il n'en tint donc pas compte et n'accorda sa confiance qu'aux sources contemporaines. Il eut, certes, le mérite de donner une vigoureuse impulsion aux recherches critiques d'après les documents. Mais il eut le tort de ne se fier qu'aux pièces d'archives et de rejeter systématiquement tout récit des chroniques. Ainsi, comme le pacte, placé par les chroniques en 1307-1308, ne s'accordait pas avec les documents, il le qualifia d'inadmissible invention. On ne se contenta pas seulement, dans la suite, d'infirmer la valeur des chroniques en les confrontant avec les documents. On s'efforça encore de prouver que leur formation, leur développement, les raisons mêmes qui avaient déterminé leur composition révélaient des falsifications. Les mêmes historiens qui avaient fait abstraction de toute une série de récits — que l'on doit considérer, selon M. K. Meyer, comme une source très importante de l'ancienne historiographie suisse — tentèrent d'en expliquer la genèse par la mythologie et par la psychologie des foules, qui sont, d'après lui, beaucoup plus contestables.

La thèse principale de l'école critique est, elle-même, discutable. A son avis, il existerait un dualisme fondamental entre la tradition primitive et les chroniques à partir du « *Livre blanc* ». Les historiens de cette école déclarent *a priori* que les scribes de la Suisse primitive n'ont pas eu la moindre connaissance des deux faits principaux de l'histoire des origines, à savoir: l'alliance des trois pays et la victoire du Morgarten. C'est pourquoi ces chroniqueurs auraient inventé des alliances qu'ils placent en 1296, 1300, 1308, etc. et qui ne sont pas historiques.

Il n'est certes pas niable que les anciennes chroniques renferment des erreurs. Mais il est tout à fait exagéré d'en tirer la conclusion, comme le fait l'école critique, que leurs auteurs n'étaient

pas véridiques. Les travaux des historiens formés aux méthodes modernes sont-ils exempts de contradictions et d'erreurs ? Et ces dernières sont-elles moindres que celles des auteurs du moyen âge ?

Mais l'école critique du XIX^{me} siècle était persuadée qu'elle possédait seule la méthode historique. Elle jugea donc les chroniques médiévales de nos origines comme elle aurait jugé des travaux modernes et leur appliqua les mêmes critères. Parce que les chroniqueurs n'avaient pas l'apparat critique — indication des sources et des références — qui est de règle aujourd'hui, l'école critique qualifia sans autre d'erreurs, d'inventions, voire de faux, les assertions qu'elles contenaient. Si elle y découvrait quelque construction historique, elle la déclarait sujette à caution ; si elle y relevait que l'auteur avait changé d'avis au cours des années, elle concluait à son manque de probité scientifique. Comme si, de nos jours, l'historien qui ne veut pas se contenter d'une simple description n'est pas amené — surtout lorsque ses documents sont peu nombreux — à tenter une hypothèse, une construction logique ! Et lorsqu'il change d'avis, après nouvelle réflexion, ou même simplement en tenant compte des travaux de ses collègues, nous y voyons justement une preuve de sa valeur scientifique.

L'école critique blâma encore le manque d'esprit critique des anciens chroniqueurs : En est-elle exempte elle-même ? On peut prouver qu'il n'en est rien. Et l'on est amené à penser que l'hyper-critique et la crédulité — les deux extrêmes — sont souvent bien près de se toucher...

L'école critique — comme d'ailleurs les historiens du XVIII^{me} siècle, un Jean de Muller, par exemple — s'en tient à une interprétation littérale des chroniques. Mais tandis que ces derniers y voyaient des faits historiques, elle n'y découvre qu'invention et légende. La négation est, pour elle, le dernier mot de la science. Elle ne s'attache qu'à dresser la liste des contradictions et des erreurs des chroniques en laissant de côté les questions de première importance telles que celles qui concernent la méthode, le but littéraire qu'elles se proposaient, le choix de la matière, le caractère propre de la tradition.

Il s'établit ainsi, à la longue, une espèce de traditionnalisme scientifique qui trouva son expression finale dans les ouvrages généraux consacrés à l'histoire suisse. Ses défenseurs n'admettaient même pas que l'on pût revenir sur la question des traditions ; à les en croire, elle était depuis longtemps résolue. Quelques-uns seulement — c'était le cas de Pierre Vaucher, vers la fin de sa vie — avouaient, non sans découragement, que le problème « demeurait de toute manière insoluble ».

Il était donc nécessaire, conclut M. Karl Meyer, de reprendre de fond en comble l'étude des origines de la Confédération telles qu'elles sont consignées dans les chroniques. En premier lieu parce que, depuis la mort de Kopp (1866), nombre de sources des traditions ont été révélées, qui permettent de comparer les données des chroniques et d'en comprendre non seulement la lettre, mais l'esprit. On connaît, en outre, sous son vrai jour l'administration des Habsbourg. Et, enfin, on ne saurait plus se contenter de qualifier les chroniques de sources exactes ou fausses. Mais on a compris qu'il fallait les considérer encore comme un témoignage de premier ordre sur les manières de sentir et de penser et sur les conceptions historiques de nos ancêtres.

Il ne s'agit pas, dit en terminant notre auteur, de substituer purement et simplement une doctrine positive à celle de l'école critique, qui repose avant tout sur des négations: ce serait commettre la même faute qu'elle. Mais il est nécessaire de considérer à nouveau comme un *problème* ce qui était devenu un axiome: il faut rouvrir le débat. Les chroniques seront donc considérées comme des œuvres historiques, et non pas comme de simples produits de l'imagination; on les comparera aux documents; on tiendra compte des résultats acquis par la science moderne. Et à l'aide de ces trois éléments, qui se prêtent un mutuel concours, on pourra porter un jugement vraiment impartial. G. C.

Le Traducteur. Französisch-Deutsches Sprachlehr- und Unterhaltungsblatt. 30^{me} année. N° 13 et 14 janvier et février 1927. La Chaux-de-Fonds.

L'excellente et modeste revue bilingue de ce nom nous envoie ses numéros de janvier et de février. Ils renferment comme les précédents, un heureux choix de traductions littéraires et commerciales, ainsi que des thèmes proposés à ses abonnés. Nous ne pouvons, après tant d'autres, que louer les intentions de ses rédacteurs et les féliciter de leur succès, affirmé par trente années de bons et loyaux services. *Le Traducteur* est d'une utilité incontestable pour tous ceux qui veulent se familiariser avec les langues allemande et française. Ils apprendront à en comprendre et à en goûter le génie et feront des progrès rapides et sûrs. Nous en recommandons volontiers, et vivement, la lecture à tous ceux — et ils sont légion — qui souhaitent d'étudier à fond nos deux plus importantes langues nationales. *Le Traducteur*, qui est la meilleure revue de ce genre que nous connaissons, leur en fournira l'occasion en joignant l'utile à l'agréable. La revue est déposée dès ce jour à la Bibliothèque cantonale et universitaire. G. C.
